

Sébastien Lecornu réunit le comité de pilotage

Dossier de
May 2018

Sébastien Lecornu réunit le comité de pilotage dédié au renouvellement des réseaux d'eau et d'assainissement dans le cadre des Assises de l'eau

Mardi 24 avril, Sébastien Lecornu, secrétaire d'État auprès du ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire, a réuni le premier Comité de pilotage de la première séquence des Assises de l'eau qui visent à relancer l'investissement dans les réseaux d'eau et d'assainissement.

"Le gouvernement souhaite mobiliser de nouvelles capacités financières et d'ingénierie technique pour accompagner les communes dans l'exercice de leur compétence eau et assainissement. Le principal objectif est de préparer un plan de lutte contre les fuites visant à relancer l'investissement local et ainsi soutenir l'emploi partout en France et principalement dans les zones rurales et péri-urbaines où les investissements sont les plus nécessaires. Je souhaite que les attentes des élus locaux soient entendues et que ces assises leur donnent de nouveaux leviers pour investir dans le service public de l'eau et de l'assainissement", a précisé Sébastien Lecornu. Cette première séquence des Assises de l'eau sera coordonnée par un comité de pilotage présidé par Sébastien Lecornu et composé d'élus locaux, de parlementaires, de professionnels de l'eau, d'associations de consommateurs, du secteur financier, des associations du domaine de l'eau, des représentants des ONG. Jean Launay, président du Conseil national de l'eau et ancien député du Lot, en est le coordinateur général, auprès du secrétaire d'État. Alain Lambert conduira les travaux sur les nouvelles solutions de financement.

Cette première séquence devra permettre de traiter les enjeux suivants : L'entretien et le renouvellement des réseaux d'eaux et d'assainissement ne sont plus pleinement assurés ; La connaissance des réseaux d'eau potable et d'assainissement doit être améliorée ; La situation n'est pas la même dans toutes les collectivités. Certaines sont actuellement dans des situations d'incapacité à investir, notamment en zone rurale. Trois groupes de travail seront donc constitués sur les thématiques : Diagnostic technique et financier de la gestion de l'eau et de l'assainissement ; Ingénierie technique et juridique pour monter les projets d'investissements et de modernisation ; Ingénierie de financement afin de mobiliser de nouveaux outils de financement.

La gestion de l'eau et de l'assainissement est une compétence du bloc communal. Loin de se substituer à eux, le gouvernement a décidé d'accompagner les élus pour qu'ils puissent faire face eux-mêmes à leurs difficultés et réaliser les investissements nécessaires à l'entretien, au renouvellement et à la modernisation des installations, en priorité dans les territoires ruraux, précise le communiqué. En lançant les Assises de l'eau, le gouvernement se donne les moyens de clarifier la situation par l'intermédiaire d'un diagnostic fin et de mettre en place un plan de lutte contre les fuites qui permettra : d'assurer une bonne capacité d'ingénierie technique des collectivités locales ; de déployer une ingénierie financière adaptée aux situations des territoires ; de soutenir l'activité économique et l'emploi en zone rurale ; de maintenir le principe de solidarité entre le milieu rural et le milieu urbain.

Le secteur de l'eau et de l'assainissement emploie en France 180 000 personnes pour un chiffre d'affaires annuel de 26,5 milliards d'euros et un montant d'investissements de 4,8 milliards d'euros dans les réseaux. Le patrimoine du secteur de l'eau et de l'assainissement s'élève à 380 milliards d'euros. Le rendement des réseaux d'eau potable n'est cependant que de 79 % avec des fuites dans certains territoires (coupures d'eau quotidiennes sur une partie de la Guadeloupe, plus de 250 collectivités au-dessous de 50 % de rendement).

